

LE MOT DU MAIRE

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux, et surtout une bonne santé. Nous ne pourrons malheureusement nous réunir cette année pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 15 janvier à 19h, sur Facebook, pour un court message vidéo suivi d'un temps d'échanges. La commune ne souhaite pas créer de compte Facebook permanent, aussi allons-nous créer un évènement dédié « Vœux du Maire de Famars ». La vidéo sera sauvegardée et diffusée ensuite sur notre site Internet. Cette solution a été proposée par un groupe d'étudiants stagiaires de l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université. En ces temps de contacts limités, il est important de pouvoir échanger et maintenir de la convivialité et du lien humain. Facebook est apparu comme l'outil le plus répandu parmi ceux permettant des interactions, bien que je reste très réservée sur l'usage des réseaux sociaux.

J'ai pu lire, non sans agacement, des critiques sur la gestion municipale en 2020, notamment la suppression du cadeau de la fête des mères. Certains s'imaginent que la municipalité aurait gagné beaucoup d'argent du fait de la suppression de certaines manifestations et du repas des aînés. Je tiens à remettre les choses au clair.

La distribution d'un cadeau de fête des mères aurait été très malvenue en pleine pandémie, sans oublier que les approvisionnements étaient difficiles, et limités aux activités essentielles. Les masques en tissu, de fabrication française, achetés et offerts par la municipalité au mois de mai, correspondent globalement au budget de l'habituel cadeau de fête des mères.

En matière de fêtes, l'équipe municipale a fait ce qu'elle a pu pour animer la commune malgré le contexte : animations à l'école, illuminations de Noël, maintien du colis des ainés, bougies de Noël... certains projets nouveaux ont dû être reportés, et vous pourrez les découvrir, je l'espère en décembre 2021.

Contrairement aux idées reçues, la commune n'a pas fait d'économies substantielles en 2020. Si les activités ont été réduites, la commune a également perdu des recettes (salle des fêtes, restauration scolaire...), et a dû engager des frais supplémentaires liés au COVID. L'obligation de laver et désinfecter chaque jour les écoles nécessite de faire appel à une entreprise, en plus des agents municipaux. Du matériel a également dû être acheté (bornes de distribution de gel hydro alcoolique, équipements de protection...). Les dépenses « COVID » ont été comptabilisées, et feront l'objet d'un récapitulatif, diffusé lors du budget 2021. Des travaux d'investissement ont aussi été lancés en 2020 : voiries au Jardin à Pois, création d'un terrain d'entraînement... Les petites économies réalisées en 2020 n'ont pas vocation à être dépensées avec légèreté. L'année 2021 réservera son lot de surprises, et nous maintenons le cap de notre programme de travaux : rénovation de la salle des sports, économies d'énergies dans les bâtiments, rénovation du centre bourg et aménagement d'un parc public. La relance, oui, mais par des investissements pertinents. Un budget se gère sur le long terme, à plus forte raison quand l'avenir est incertain.

Je vous renouvelle à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2021. La santé est notre bien le plus précieux, et nous devons rester vigilants, pour nous préserver et protéger les autres.

L'AGENDA DE JANVIER

Vendredi

VŒUX DU MAIRE (VIDEO ET ECHANGES)

Rendez-vous à 19h sur l'évènement Facebook « Vœux du Maire de Famars »

Compte tenu de l'impossibilité de se réunir en début d'année, les vœux seront présentés en vidéo, et suivis d'un temps d'échanges, animé par les étudiants de l'IAE. Les vœux seront ensuite diffusés sur le site internet de la commune.

15

COMMUNICATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE DE L'ECOLE JOLIOT CURIE

Le père Noel est passé à l'école de Famars. L'équipe enseignante et les élèves remercient l'association Anima pour l'animation de la matinée et le prêt du décor.

Les enfants ont pu rencontrer le père Noel tant attendu et lui chanter quelques chansons tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur. En ces temps difficiles, cela a permis aux enfants d'avoir un moment de joie collective! A voir leurs yeux qui brillaient, le pari de cette semaine festive a été réussi!

Les enfants sont tous repartis avec un petit sac offert par la Municipalité, avec à l'intérieur une brioche, des chocolats et une orange pour le respect des traditions.





APPEL A LA VIGILANCE

Face aux vols et aux arnaques, ayez les bons réflexes!

Toute présence de véhicules ou individus vous paraissant suspects sont à signaler rapidement à la Gendarmerie.

Le signalement des personnes et des véhicules est capital pour l'enquête. Ayez le réflexe de retenir une description physique et vestimentaire des personnes ; les types, modèles et couleurs des véhicules, et surtout leur numéro d'immatriculation.

N'hésitez pas à composer le 03 27 22 55 00 ou le 17.

Maison des Jeunes

La Maison des Jeunes accueille les enfants à partir de 6 ans **le mercredi de 13h30 à 17h30** en période scolaire (possibilité d'accueil échelonné).

Au programme : activités manuelles, culinaires et sportives, jeux de société, sorties...

Une modeste adhésion annuelle est demandée pour la période de janvier à décembre.

Pour tout renseignement, veuillez appeler Monsieur DUJARDIN en mairie, au 03 27 28 10 20.

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

EN JANVIER LA MAIRIE RESTERA FERMEE LE SAMEDI

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux. La bibliothèque retrouve ses horaires habituels les mercredis et samedis, toujours dans le respect des gestes barrières :

> Le mercredi de 14h à 16h Le samedi de 14h à 15h30

Pour connaître les nouveautés, rendez-vous sur le blog de la bibliothèque : http://famarsbiblio.canalblog.com/

Contact: 06 80 08 93 05 / 06 23 38 53 35

LES ASSISTANTES SOCIALES

Pour joindre l'UTPAS: 03 59 73 26 00

LE CLUB SENIORS SARRASINS

Nous vous présentons nos meilleurs vœux, et surtout une bonne santé. Au plaisir de se revoir lorsque la situation le permettra.

La Présidente et le bureau du club ont décidé de reporter les cotisations réglées en 2020 pour l'année 2021. Les personnes adhérentes en 2020 n'auront donc pas à payer de nouvelle cotisation. Pour les nouveaux adhérents, le montant des cotisations reste inchangé.

Le calendrier est à la disposition des adhérents ayant réglé leur cotisation, au 80 rue Roger Salengro.



PARTICIPATIONS AU FAMARS AU FIL DES JOURS

Ci-contre: Coucher de soleil sur le Château, 9 novembre 2020, vers 18h. Photos de Stéphane Cartier

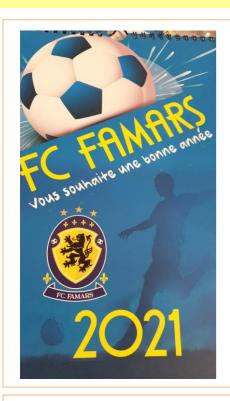
Ci-dessous: Lever du jour vu depuis le 8 rue des Aubépines, regardant vers le bas de l'allée de la Tranquillité, le 19 décembre à 8h15. Photo de Typhanie Van Cornewal

Pour participer : mairie@famars.fr





LA VIE ASSOCIATIVE



LE FC FAMARS

Cette année, les calendriers du FC Famars ne pourront être proposés en porte à porte, mais le club a prévu plusieurs solutions pratiques pour obtenir les calendriers.

Vous pouvez vous les procurer à la boulangerie la Sarrasine à Famars, ainsi qu'à la ferme Gérard Leclercq, au 20 rue de Feleine à Famars, chaque jour de 9h à 18h, sauf le dimanche après-midi.

Vous pouvez aussi déposer une enveloppe avec votre adresse, votre argent et votre commande dans la boîte aux lettres de Laurence et Joël au 20 rue du 8 mai 1945.

Les calendriers vous seront alors déposés...

Les calendriers sont proposés à la vente pour un montant minimum de 3 euros.

CSL SECTION RANDONNEES

La section randonnée pédestre du CSL a repris ses activités ce mardi 05 janvier. Les randonnées se feront selon les préconisations de la FFRP: Masque lors des rassemblements ; randonnée par groupe de 6 espacés de quelques mètres. Contact : le Président, Alain COPLO : 06 07 60 15 61

Date	Lieu de départ	Circuit	Distance
Mardi 05/01	« Les feux au Lac »	Le Vignoble / Petits étangs de Trith	8,1 / 4,2km
Mardi 12/01	Bassin rond Hordain	Circuit du bassin rond	9,6 / 4,7 km
Mardi 19/01	Parking étang Chabaud Latour	Circuit Canarderie	8,8 / 6,8 km
Mardi 26/01	Salle communale de Vendegies	Chemin des Bœufs	8,5 / 6,6 km
Mardi 02/02	Eglise de Saulzoir	Vallée des Saules	9,8 / 7,7 km

CENTRE ROUTIER TRUCK ETAPE A LA SENTINELLE FLYER DE PRESENTATION DU SITE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Truck Etape est un parking sécurisé de 300 places réservé aux poids lourds, situé sur le parc d'activité de l'aérodrome ouest à La Sentinelle, en bordure de l'autoroute A2. En fonctionnement depuis plusieurs années, il accueille notamment des camions transportant des matières dangereuses. A ce titre, il fait l'objet d'une communication auprès des habitants des communes concernées par le risque. La plaquette distribuée dans les boites aux lettres a été éditée par le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions et des risques Industriels du Hainaut-Cambrésis-Douaisis (S3PI). Cette structure de concertation présidée par le Préfet du Nord réunit l'ensemble des partenaires concernés par les risques industriels.

Le flyer joint au Famars au Fil des Jours présente le site, la gestion du risque, et rappelle les consignes à suivre en cas d'accident industriel. Ces consignes sont valables pour l'ensemble des risques liés au transport de matières dangereuses. Le site Truck Etape est plus sécurisé qu'une aire d'autoroute, et le risque y est mieux géré. De plus, Famars est assez éloigné de Truck Etape, et peu exposé aux risques. Mais des matières dangereuses circulent aussi régulièrement sur la RD 958 et sur la voie ferrée, et le risque d'accident doit être pris en compte, afin d'être prêts à réagir de manière appropriée. Un plan communal de sauvegarde (PCS) a été établi par la commune en 2017, et l'école tient à jour un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS), qui concernent l'ensemble des risques identifiés sur la commune.

IPNS